



GCE A LEVEL

1800U40-1A



S25-1800U40-1A

FRIDAY, 6 JUNE 2025 – MORNING

FRENCH – A2 unit 4

Reading Resource Folder for use with Section B

The folder need not be handed in with your answer booklet.

For use with Section B, question 5

Juvenile fureur

Première partie

À la rentrée de 1940, la France est un pays aux deux tiers occupés par une administration militaire. La France est vaincue, plus que vaincue, écrasée. Laminée, traversée de part en part en cinq semaines. Quand le maréchal Pétain a demandé l'armistice, l'ennemi, chassant devant lui une armée française débandée, était à Bordeaux et à Lyon. Le maréchal Pétain avait fait à la France le don de sa personne pour soulager son malheur. La rencontre récente d'Adolf Hitler avec le maréchal Pétain et le discours, dans lequel ce dernier venait d'annoncer qu'il avait fait le choix de la collaboration avec l'ennemi d'hier, ont achevé de jeter le trouble et de susciter l'indignation.

Deuxième partie

À l'heure des pénuries généralisées et réquisitions massives, les soldats allemands ont pris leurs habitudes au Quartier Latin. Il faut les voir s'attabler dans les cafés où l'on sert tout ce qu'il y a ! Leur aisance, leur volonté affichée d'en profiter sont autant d'affronts.

Ils défilent bottes claquantes et musique en tête. Ces militaires, flânant comme des touristes, montrent force et humiliante désinvolture. On s'insulte, on en vient aux mains. Les couvre-feux, les restrictions de circulation, les censures... rien ne pouvait arrêter le mouvement résistant qui se préparait. On le sentait. Les drapeaux nazis flottaient sur les bâtiments officiels avec pour ordre l'interdiction d'arborer les trois couleurs. Une fièvre a envahi les lycées où se confrontent les ardents patriotes et les trop raisonnables. La désobéissance civile était le mot d'ordre.

Troisième partie

Comme beaucoup de Français, Fernand se reconforte et s'exalte en famille, à l'audition de la voix lointaine du Général de Gaulle, à l'heure des programmes radio en français de la BBC. Il lui donne raison de continuer à se battre aux côtés des Anglais. Il représente l'espoir dans ces « heures noires ». Il lui est reconnaissant de le sauver de la honte de la défaite et de l'Occupation. Le seul fait d'entendre les notes de *La Marseillaise*, dorénavant interdite, bouleverse Fernand. Fernand n'est plus un enfant. Il voudrait gagner l'Angleterre et s'engager dans les Forces françaises libres. D'ailleurs, son oncle et sa tante sont d'accord, à peu près d'accord du moins. Pourtant, il en sait si peu sur l'Armée française libre. Il vient d'avoir 18 ans et il veut partager les dangers et la gloire qui attendent ces soldats.

For use with Section B, question 6

La retraite des travailleurs étrangers



La France est agitée par des manifestations contre la réforme des retraites qui propose l'âge de départ à 64 ans. Mais qu'en est-il de la retraite des travailleurs étrangers ? À quoi ces personnes peuvent-elles prétendre pour leurs vieux jours ?

En ce qui concerne la retraite contributive, on peut dire que c'est un des rares domaines de la protection sociale où, formellement en droit, les étrangers sont traités quasiment à égalité avec les nationaux.

Une seule inégalité existe : au moment où une personne étrangère demande sa retraite, il faut qu'elle justifie de la régularité de son séjour. Elle peut avoir cotisé pendant 40 ans, si elle n'a pas de titre de séjour, elle ne touchera pas de retraite.

Attention, toutefois cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'énormes inégalités dans la pratique. Les étrangers, pour de nombreuses raisons, ont des retraites beaucoup plus faibles que les nationaux. La retraite prend en compte votre travail, mais aussi vos enfants, vos maladies, les discriminations que vous avez subies, le temps partiel, le chômage. Cela cristallise l'ensemble de toute la vie d'un adulte. Or, les étrangers ont des parcours particuliers.

Ils sont surreprésentés dans les emplois précaires et non qualifiés. Il y a beaucoup d'étrangers avec des carrières hachées ou incomplètes. Tout cela va se manifester sur leurs retraites. Le déclassement que subissent les étrangers sur le marché du travail en France est une autre raison. Leurs salaires d'embauche sont plus faibles, et les licenciements plus fréquents. Il y a également des discriminations à l'embauche ou en cours de carrière, lorsqu'un salarié étranger n'est pas promu, par exemple.

Les conditions de travail difficiles dans les secteurs qui emploient des étrangers, peuvent conduire à davantage d'accidents ou même à des situations de handicap.

Il arrive que les employeurs malhonnêtes ne paient pas les cotisations retraite. Résultat, les employés en âge de retraite, se rendent compte qu'il leur manque en moyenne trois ans. Ils s'aperçoivent aussi que les cotisations n'ont pas été versées, ou pas complètement, par leur employeur.

Les étrangers, malheureusement, ne connaissent souvent pas leurs droits mais au moment où ils décèlent un problème ils doivent tenter une action en justice et contacter un avocat.

BLANK PAGE